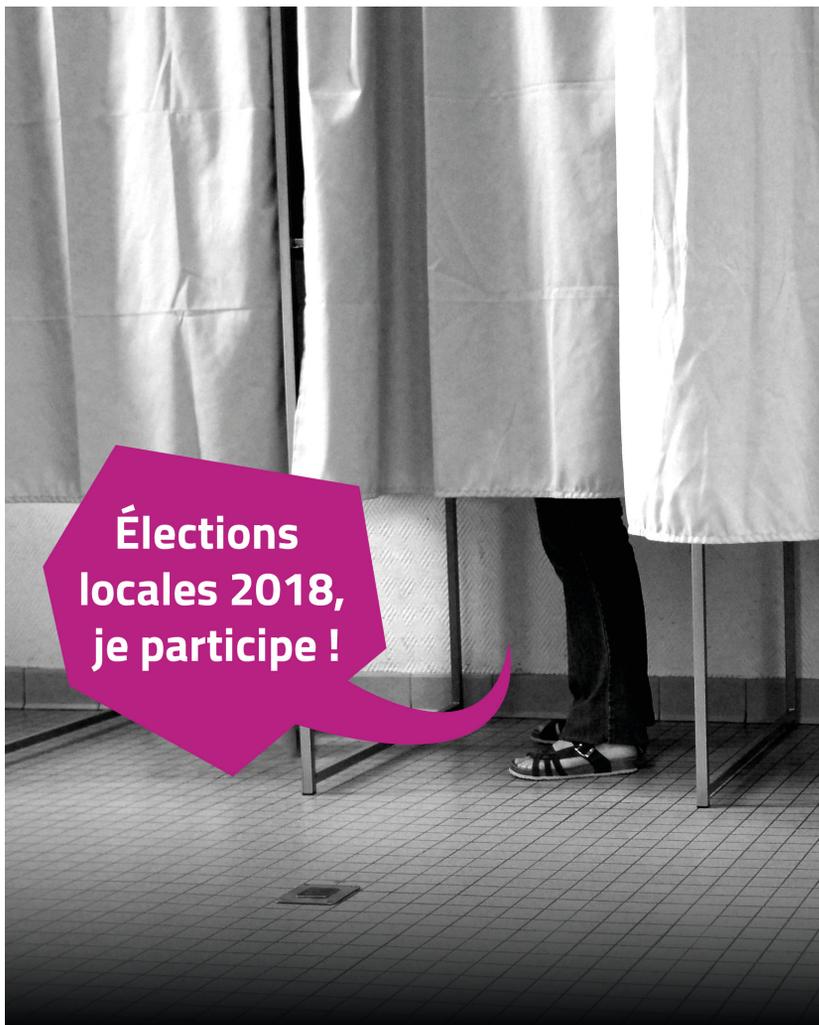


HAUT EN COULEURS, RICHE EN INFOS ! |

NUMERO 15 - JUIN 2018

# Hodimont-ZINE



**Élections  
locales 2018,  
je participe !**

DOSSIER THEMATIQUE - PAGES 20 - 39



## FÊTE À HODIMONT 2018

Rendez-vous samedi 15 septembre 2018 pour une Fête à Hodimont exceptionnelle !

Pour son édition 2018, la Fête à Hodimont prendra ses quartiers rue de Hodimont et sur le parking Saint Antoine. Depuis que la Plateforme Hodimontoise a lancé la fête du quartier de Hodimont en 2011 (et oui, 7 ans déjà!), nombreux sont ceux qui expriment le souhait que celle-ci s'organise dans la rue de Hodimont, centre névralgique du quartier. Et bien cette année, ce sera chose faite !

Au programme, comme chaque année des animations variées proposées par les membres de la Plateforme Hodimontoise. Notre maintenant traditionnelle brocante de quartier s'étendra le long du parking Saint Antoine. Nous attendons d'ores et déjà les brocanteurs pour réserver un emplacement. Un ring sportif sera installé sur la pelouse Saint Antoine.

Durant l'après-midi, vous pourrez y assister à des démonstrations de catch et de boxe. Rue de Hodimont, une scène spectacle vous attendra. Des artistes viendront y chanter et danser tout au long de la journée pour vous divertir. Dans la rue de Hodimont, les riverains, associations et commerces se tiendront prêts à vous accueillir avec boissons et repas de tous horizons.



Venez nous rejoindre nombreux ce samedi 15 septembre 2018 !

# HODIMONT MONTRE

Nous, les jeunes de l'association CENTRE CULTUREL EDUCATIF VERVIETOIS (CCEV), avons à cœur de vivre dans un quartier plus propre, plus sûr et plus convivial.

Nous avons retroussé nos manches et mis sur pied un magnifique projet citoyen d'amélioration et de verdurisation du quartier de Hodimont.



Ce projet a été sélectionné et subsidié par l'appel à projets IMPACT soutenu par la Fondation Roi Baudouin pour mener notre projet.

Pour ce faire, nous nous réunissons chaque vendredi avec nos animateurs pour décider ensemble des tâches à accomplir et des jeunes qui vont s'y impliquer. Nous avons participé à des activités de sensibilisation, échangé avec d'autres jeunes de Bruxelles.

Nous avons à cœur de vivre dans un quartier plus propre, plus sûr et plus convivial.

Nous nous sommes donc impliqués dans différentes actions et d'autres sont encore à venir:

- Un ramassage des ordures avec BE WAPP
- Un grand balayage du quartier le samedi 12 mai 2018
- Une boîte à idées
- Une distribution de jardinières pour les habitants du quartier au prix modique de 2€
- Des actions de partage, de sensibilisation pour les jeunes
- Des actions de sensibilisation par les jeunes pour les habitants (le jour de la fête de quartier entre autres)
- Des interpellations pour demander du mobilier urbain, des poubelles, une meilleure visibilité des passages piétons...

**POUR UN QUARTIER PROPRE  
OÙ IL FAIT BON VIVRE**

 **Centre Culturel et  
Educatif Vervietoïis**

**Pour infos :**

Rue de Hodimont 28  
4800 Verviers

N° d'entreprise 0863.920.206

Tel/fax : 087 35 01 56

ccev.asbl@gmail.com

## GRAND SUCCÈS POUR LE HODI GRAINES DAY

### JOURNÉE DES INITIATIVES POTAGÈRES DU QUARTIER DE HODIMONT

Samedi 31 mars avait lieu le premier Hodi Graines Day de l'histoire du quartier.

Les partenaires de la Plateforme Hodimontoise impliqués dans l'organisation de cette journée événement souhaitent par cette action mettre en lumière les bienfaits et avantages de la culture potagère en milieu urbain.

Dès 13h les jeunes de la MJ Hodimont accueillent les participants avec un bol de soupe aux lentilles corail préparée par leur soin. La MJ accompagne effectivement l'initiative citoyenne portée par le Comité du Quartier Nord. Comme nous l'évoquions dans notre précédent numéro, celui-ci a mis en place depuis 2016 un projet de bacs potagers communautaires dans le parc urbain derrière l'école du Nord.

Dans un même temps, le Groupe Potager Urbain de La Belle Diversité animait une série de démonstrations de techniques potagères telles que le repiquage ou encore la culture en palette. Actif dans la rue Spintay depuis presque deux ans, les cultivateurs citoyens de LBD ont installé leurs bacs le long de la fresque au coin de la rue Spintay et de la rue de la Montagne. En saison, les passants, habitants du quartier ou non, peuvent y prélever

tomates, courgettes et autres délicieux comestibles. Un autre groupe encadré par LBD était également présent pour l'occasion. Il s'agit du groupe TUC (Tricot Urbain Citoyen) qui en profiterait pour installer ses réalisations autour des bacs et arbres de la rue. De l'art urbain haut en couleurs !



Les jeunes du Terrain d'Aventures étaient eux aussi présents. Outre leur soutien logistique pour l'organisation de la journée, ils avaient préparés avec minutie plants en tous genres et des pochettes de graines pour la bourse d'échange. Le Terrain d'Aventures de Hodimont, par le biais de son projet de bacs et espace de convivialité, les minis pousses, sensibilise son public jeune à la culture communautaire. Dès lors, ils étaient particulièrement fiers de présenter à l'échange les résultats de leurs plantations.

Une conférence sur le thème des fleurs comestibles était programmée en

début d'après-midi. Mohamed, expert en la question prodiguait conseils et astuces pour identifier, cultiver, récolter, cuisiner ces surprenants comestibles. Il répondait avec la conviction des passionnés à toutes les questions du public venu nombreux pour découvrir les secrets des fleurs.



A 15h, place à la bourse d'échange de plants et de graines. Courges, haricots, salades, fraisiers, herbes aromatiques, piments, fleurs comestibles et même tabac, un grand nombre de variétés étaient disponibles à l'échange. Durant deux heures, les locaux de La Belle Diversité, qui accueillait l'événement,

n'ont pas désempé. Cultivateurs aguerris et amateurs étaient venus très nombreux pour participer à cette bourse ; des dizaines de plants et des centaines de graines ont été échangés pour l'occasion.

Très satisfaits par cette belle réussite, les partenaires du Hodi Graines Day se sont promis de réitérer l'événement l'année prochaine. Rendez-vous est donc pris pour le printemps 2019 !



## PROJET OPÉRA



Depuis quelques temps, la maison des jeunes de Hodimont collabore avec l'opéra de Liège.

Cette année, il travaille avec un nouvel Opéra qui est,

« **Un autre Don Juan** ».

C'est projet collectif d'expression et de création qui donne la parole à 100 jeunes issus de cultures et de milieux très variés. Ils travaillent et collaborent depuis plus d'un an et demi pour réinterpréter le célèbre opéra « Don Giovanni » de Mozart.

Rencontre, ouverture et réflexion sur les valeurs sont au programme de ce projet 100% mix qui pousse les jeunes à se dépasser !

Cette démarche est née de la collaboration entre l'opéra Royal de Wallonie-Liège et la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique Francophone (FMJ ASBL). Une centaine de jeunes, issus de 13 maisons de jeunes, ont répondu présents pour s'associer à l'aventure.

L'opéra pour les jeunes :

L'objectif est de mettre en dialogue les thématiques, identifier ce qui résonne, ce qui fait écho, ce qui questionne les jeunes aujourd'hui.

L'opéra Don Giovanni permet aux jeunes de réfléchir et de s'exprimer sur les questions de séduction, de fidélité, les rapports de force dans le couple, la lâcheté, les beaux-parleurs, libertinage face à la morale, le châtiment ... Mais aussi sur la passion pour la liberté individuelle, le libre arbitre (au mépris des conventions et du bon usage), le goût pour l'art, le verbe et la beauté ...



**Pour infos :**

Maison des jeunes de Hodimont  
Rue de la Montagne 83  
4800 Verviers –B  
087/33.27.16  
@ : mjhodi@skynet.be

## MAGAZINE FÉMININ

### « FEMM'ZINE »

Femm'Zine, c'est un magazine réalisé par un groupe de jeunes filles de la Maison des Jeunes de Hodimont pour leurs pairs visant à lutter contre la problématique de l'image de la fille/femme véhiculée à travers les médias et la société en générale.

Femm'Zine, c'était donner l'opportunité aux jeunes filles de s'exprimer sur ce qu'elles vivent et ressentent en tant que fille/femme dans leur quotidien, que ce soit à la maison, à l'école ou encore à la MJ.

D'ailleurs, à la MJ, parlons-en ! Dans notre Maison de Jeunes, force est de constater que les filles rencontrent d'énormes difficultés à prendre leur place lors des accueils. Les garçons ne souhaitent pas leur présence et leur font sentir par des remarques désinvoltes (les filles qui viennent à la MJ sont des putes...) ou encore, en utilisant des moyens de pression par rapport à la famille, aux amis...

Pourtant, régulièrement, nous sommes interpellés par des jeunes filles qui ont envie d'être présentes à la MJ, sans être jugées, cataloguées... Elles en ont marre de toujours devoir faire attention aux regards, très souvent malveillants, des autres. Elles, ce qu'elles souhaitent, c'est de pouvoir être libres, de poser leurs propres choix, libres d'être actrices de leur

vie plutôt que de la subir, libres au même titre que les garçons.



Ce qu'elles revendiquent, et c'est légitime, c'est une égalité des droits hommes/femmes.

Dans ce numéro, elles ont tenté d'aborder leur quotidien en tant que jeunes filles au travers du regard. Le regard qu'elles portent sur elles-mêmes, sur les autres et que les autres portent sur elles.

Parce que le regard des autres nous permet d'exister, de se construire, elles ont souhaité inclure les garçons, les hommes dans leur projet de magazine. Notre objectif principal en tant que MJ n'est-il pas d'ailleurs de favoriser le dialogue, encourager et soutenir les activités garçons/filles ?

Je ne vous en dis pas plus car je ne voudrais pas vous gâcher le plaisir de découvrir les articles. Cependant, je souhaite remercier tous les jeunes qui ont participé de près ou de loin à ce projet et plus particulièrement Ilhème, Narjisse, Joséphine, Soumaya, Hajara, Balqiza, Nazli, Nessrine, Nour, Meryem, Yasmine et Ioubna.

Le magazine est disponible chez nous, pour ceux qui sont intéressés.

## CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES

Reportage de FR5: « **Dans les yeux d'Olivier : femmes en très grand danger** »

**Synopsis** : En France, une femme décède sous les coups de son compagnon tous les trois jours. Le seul moyen d'échapper à la violence conjugale pour ces femmes est de tout quitter pour vivre dans la clandestinité, loin de leur bourreau. A 30 ans, Morgane vit en secret dans un foyer d'accueil après avoir survécu à l'enfer. De son côté, Aurélie témoigne anonymement car son ex-conjoint a juré de la tuer s'il la retrouvait.

Pour Samia, c'est la police qui l'a presque forcée à porter plainte contre son ex-compagnon, après avoir découvert les violences subies par la jeune femme. Quant à la famille d'Audrey, elle n'a pas mesuré la menace qui planait sur cette trentenaire. En 2007, cette dernière est assassinée de neuf coups de couteau par son ex-conjoint.

Nous savons que nous revenons très souvent sur le sujet mais ces faits ne cessent pas, ils reviennent toujours plus forts et plus lancinants.

En Belgique en 2017 : 38 femmes tuées.

1 femme sur 7 est victime de violences – 8 plaintes par jour.

En Wallonie : 15 000 plaintes en 2017.

Sur 6 cas, 5 sont des hommes qui maltraitent leur compagne.

Ex: L'année dernière, une victime à Liège qui avait déjà porté plainte à plusieurs reprises contre son voisin. La dame est décédée sous les coups de ce voisin. Cette année, une dame de Seraing qui avait porté plainte contre son ex-compagnon, a été tuée parce qu'elle ne voulait plus de cet homme qui la rouait de coups !

Combien de mortes faudra-t-il encore avant que les pouvoirs publics investissent des moyens financiers dans la lutte contre les violences conjugales ? Tandis que l'effort policier se concentre sur la lutte contre le terrorisme, c'est dans nos foyers que le niveau d'alerte est à son maximum. Il s'agit d'une véritable urgence sociale ! Ces femmes sont traquées par un compagnon voire un ex-compagnon. Ceux-ci ne supportent pas de voir leur proie s'envoler parce qu'elle n'accepte plus la violence qu'ils leur font subir. C'est inacceptable !

Ce soir, nous avons encore voulu vous sensibiliser au martyre enduré par des femmes dont le mari est des plus violents. Ceux-ci peuvent être d'apparence très aimable et ils peuvent même profiter d'une situation enviable dans la société.

Ces hommes violents et cruels font le vide autour de leur femme ; ils veulent qu'elle se trouve dans un état d'isolement le plus complet afin de ne pas être démasqués. Ils risqueraient de perdre leur jouet et ils ne pourraient plus les faire souffrir. La femme leur appartient et ils en font ce que bon leur semble.

De ce fait, la femme est réduite au silence et au cas où elle voudrait se rebeller, elle reçoit des coups voire même des menaces de mort et il n'est pas question de les quitter. Elle risque la mort à chaque instant, lorsque l'homme en a décidé ainsi. Elle n'a pas le droit de recevoir des soins médicaux. Les violences sont physiques, psychologiques et sexuelles, voire des viols répétés. Cela revient à un état d'esclavage.

Les violences faites aux femmes : cela est aussi une question de santé publique déclare Michel DEBOUT, Professeur émérite de médecine légale et de droit à la santé à Saint-Etienne.

« La médecine légale manque de moyens pour jouer le rôle fondamental qui devrait être le sien ; Nous avons besoin de moyens humains et matériels supplémentaires pour remplir notre mission sans contrainte de temps,»

« D'où l'importance d'une rédaction très rigoureuse pour préciser les circonstances de l'agression subie, la description de l'ensemble des lésions physiques et de l'état psychologique des victimes, notamment un état de stress post-traumatique ».

Une vidéo de cet examen médical, avec l'accord de la victime, pourrait lui être remise comme pièce judiciaire pour se présenter au Tribunal, cela éviterait la répétition des évènements traumatiques subis... ».

Cela serait vraiment une idée géniale et les femmes se sentiraient bien mieux soutenues en cas de plainte !

En Belgique depuis le 3 avril 2006, la « Tolérance 0 » est entrée en vigueur au niveau fédéral pour améliorer la prise en compte par la police et la justice de tout fait de violence conjugale dénoncé par les victimes quelle que soit sa forme et sa gravité. Cette circulaire a été actualisée dans le respect de son esprit original en octobre 2015.

La circulaire implique à l'égard des victimes :

Le respect et l'écoute de la victime ;  
Une prise au sérieux de la plainte et envoi au Parquet ;

L'information de la victime sur les mesures

prises à l'égard de l'auteur et les possibilités d'aide ;

L'activation de la procédure d'interdiction de domicile en cas de menaces graves et mesures de protection immédiates pour la sécurité de la victime ;

L'ouverture d'un dossier identifié de manière spécifique dans les services de Police et au Parquet, une gestion centralisée des dossiers permettant à chaque Magistrat traitant le dossier d'une famille de connaître d'éventuels faits de violences.

Cette circulaire « Tolérance 0 » comporte un poids symbolique en marquant un changement fondamental car les violences conjugales sont considérées comme un délit grave. Mais cette circulaire n'a pas force de loi et ne pas la respecter n'entraîne aucune sanction. De plus, elle n'est pas accompagnée d'une enveloppe budgétaire qui permette la mise à disposition de moyens financiers humains adaptés et suffisants à sa mise en action.

Pour nous, lorsqu'une femme subit des violences :

Elle doit aller chez son (un) médecin faire constater les coups et demander un certificat médical.

Elle doit absolument porter plainte au commissariat de Police et insister pour qu'on fasse un dossier qui aille au Parquet. Au cas où vous le souhaitez, vous pouvez toujours retirer la plainte, mais c'est beaucoup plus prudent de la laisser !

En cas de grande menace, il faut se mettre à l'abri en se présentant dans une Maison spécialisée afin d'y être accueillie par un service social compétent :  
L'Accueil, rue de Hodimont, 276-278 – Tél. 087/68 15 13.

Il y a aussi le téléphone vert - 0800 30 030.

## CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES A L'ENCONTRE DES FEMMES

Reportage de France 24 : « **L'enfer des femmes en Inde** »

**Synopsis** : Le 16 décembre, pour beaucoup d'Indiens, ce fut le viol de trop. Ce jour-là, une étudiante de 23 ans est violée par six hommes dans un bus de New Delhi, avant d'être battue et jetée nue sur le trottoir. La jeune fille est décédée deux semaines plus tard.

Le 16 décembre, pour beaucoup d'Indiens, ce fut le viol de trop. À la suite de ce viol collectif, des milliers de personnes ont manifesté pour réclamer une meilleure protection des femmes en Inde et une meilleure prise en compte par les autorités policières et judiciaires des affaires d'agressions sexuelles. Depuis le 1er janvier, la police de New Delhi enregistre 4 affaires de viol par jour, comparé à une moyenne de 2 affaires rapportées quotidiennement en 2012 - même si ce plus grand nombre peut s'expliquer par une volonté accrue des femmes à porter plainte.

FRANCE 24 est allé à la rencontre des Indiennes... mais aussi de ceux qui les harcèlent pour tenter de comprendre cette société où les femmes sont encore souvent considérées comme de vulgaires marchandises.

### ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Après la projection de ces deux reportages sur la condition des femmes indiennes, nous avons échangé nos points de vue avec le public et l'intervenante de la soirée, Jeannine Gerlach, féministe, membre du Conseil des Femmes Francophones de Belgique et de la Synergie Wallonie. Le terrible cas d'une jeune femme qui a subi des actes graves qui ont eu des conséquences tout aussi graves a été exposé par une des participantes.

L'histoire s'est passée le 16 décembre 2012, à Delhi. Ragini, 23 ans, prend le bus avec un ami après être allée au cinéma.

Elle y est violée par 6 hommes qui l'ont aussi tabassée avec une barre de fer, puis jetée sur le bord de la route. Elle meurt 10 jours plus tard à l'hôpital.

La population de Delhi s'est enfin révoltée et a envahi les rues de manière à ce que le tabou des violences quotidiennes subies par les femmes indiennes soit été révélé au monde entier. Il est vrai que dans cette société indienne, être du sexe féminin est considéré comme une véritable malédiction.

Concernant l'avortement sélectif, le reportage nous a montré que tout commençait dès la grossesse. Considérées par leurs familles comme un poids du fait de la dot qu'elles nécessitent au moment du mariage, les filles sont perçues comme un fardeau. En conséquence, il est courant que de nombreuses jeunes mères éliminent leurs filles au berceau. Ces infanticides ont décimé une génération de femmes, et actuellement, il est procédé à l'avortement sélectif. Des médecins

corrompus annoncent aux mères, grâce aux échographies, de quel sexe sera leur enfant. S'il s'agit d'une fille, elles sont inévitablement tentées d'avorter. Cela cause un réel problème, soulève une participante car les statistiques montrent qu'en 2011, il est né 914 filles pour 1 000 garçons. Dès lors, des milliers d'hommes ne trouvent pas d'épouses, faute de femmes dans leur région, et ils doivent en chercher ailleurs.

A propos du viol, nous avons débattu de la grande cité de Delhi, surnommée "la capitale du viol" car elle en comptabilise 1 toutes les 14 heures ! Et ces statistiques ne prennent pas en compte ces

nombreuses femmes qui, par honte et par peur, refusent de déposer une plainte dans un commissariat. Il faut dire qu'elles ne sont pas toujours prises au sérieux et que nombre de plaintes ne sont tout simplement pas enregistrées. Ces femmes sont donc contraintes à se taire. Le gouvernement, quant à lui, préfère le plus souvent la fuite en avant et laisse faire sans réagir ...

En conclusion de cette rencontre / débat, nous avons déduit que pour lutter contre les violences faites aux femmes, il faudrait faire bouger les mentalités mais cela comporte de grosses difficultés. Dans ce pays rompu à la tradition qui considère le sexe féminin comme inférieur, il est très compliqué de faire comprendre aux hommes qu'une femme n'est pas responsable des violences qui lui sont faites. Effectivement, tant d'hommes blâmant une jeune fille pour sa jupe, son maquillage ou encore pour être sortie à une heure jugée peu "raisonnable" qu'il est difficile d'entamer un dialogue serein sur ce sujet.

Ce constat effrayant est peu porteur d'espoir pour l'avenir alors que l'Inde est pourtant en plein développement et est, de plus, la 1ère démocratie du monde. En Inde comme ailleurs, on connaît le poids de l'éducation dans l'avancée des droits. Avec des femmes mieux éduquées et diplômées, pouvant être autonomes financièrement, le pays verrait enfin sa société évoluer. On est loin de cela actuellement !



Par contre, il existe heureusement un point positif : certaines femmes courageuses ont décidé de prendre la parole et elles s'insurgent via internet du traitement qui leur est réservé en Inde. Leur action pourrait, petit à petit, faire évoluer la situation peu enviable des femmes en Inde et les mentalités des hommes mais les résultats positifs prendront des années à arriver.

Lors de cette soirée, nous avons distribué des flyers « Non à la violence conjugale » qui indiquent la marche à suivre et les numéros verts à contacter en cas de violences ou en qualité de témoin d'actes de violences en Belgique.



**Pascale LECLERCQ,**  
Secrétaire  
de direction

## PROJET TRICOT

Notre association Centre Culturel Educatif Verviétois (CCEV) organise un atelier tricot pour les enfants de l'école de devoirs.

Les enfants se sont lancés dans la réalisation d'une écharpe qu'ils souhaitent offrir à des personnes dans le besoin.

On s'y est pris à l'avance et on espère offrir ces écharpes avant l'hiver prochain.

Actuellement une douzaine d'enfants participent aux ateliers « tricot ». Le mercredi 9 mai, notre première écharpe a été terminée. Les enfants sont fiers et encouragés par cette réalisation.

Nous profitons de cet article pour remercier les mamys, tantines et autres volontaires qui s'impliquent auprès des enfants et des jeunes.

Merci beaucoup. Que de bons moments grâce à vous, que de partages et d'apprentissages !!

Vous qui nous lisez,  
Vous avez du temps à consacrer ?  
Vous voulez faire une bonne action ?  
Vous savez tricoter, alors venez participer à notre activité en tricotant

ou en aidant les enfants.

Vous ne savez pas tricoter, vous pouvez parrainer une écharpe en offrant de la laine.



 Centre Culturel et  
Educatif Verviétois

### Pour infos :

Rue de Hodimont 28  
4800 Verviers  
N° d'entreprise 0863.920.206  
Tel/fax : 087 35 01 56  
ccev.asbl@gmail.com

POÈME COLLECTIF DES APPRENANTES DE FLE DU  
TERRAIN D'AVENTURES DE HODIMONT :

« JE VOUDRAIS... »

**Je voudrais me sentir libre n'importe où dans le monde,  
vivre en paix et,  
ne pas être jugée ;**

**Je voudrais que tout le monde vive facilement et,  
que les jeunes puissent trouver du travail ;**

**Je voudrais arrêter la guerre dans le monde et,  
qu'il n'y ait plus d'attentats ;**

**Je voudrais qu'ici, en Belgique,  
on parle juste le français et pas trois langues ;  
Je voudrais parler couramment le français pour me faciliter la vie ;**

**Je voudrais vivre dans un monde sans argent,  
sans conflits et,  
ne plus avoir peur ;**

**Je voudrais la paix.**

Les apprenantes du groupe 3 de FLE

Avec la collaboration de Jean-François GAZON (intervenant social à la Ville de Verviers) et  
Taous FREDJ (professeur de français-FLE au Terrain d'Aventures).



**Pour infos :**

Rue de Hodimont 113

4800 Verviers

Tel/fax : 087 31 12 15

terraindaventures@gmail.com

## PRÉPARATION AU CEB

Dans le cadre des ateliers CEB, les mercredis après-midis au Terrain d'Aventures, nous avons demandé à nos jeunes de se prêter au jeu de la rédaction d'articles reprenant des activités vécues par le groupe. C'est ainsi qu'ils vous ont rédigé, en sous-groupes, ces trois textes.

Exposition : « **salaire vital** » :

Le mercredi 07 Mars, nous avons été voir une exposition au CTLM avec Céline et Maëlle. Monsieur Jacquemin était avec nous. L'exposition que nous avons été voir s'appelle « Salaire Vital ».

Nous avons commencé la visite par regarder un petit film. Ce film nous

montrait une femme se prénommant Sarah et qui est sur son lieu de travail et qu'on voit, ensuite, prendre le bus pour rentrer chez elle et s'arrêter dans un magasin pour acheter du pain et de l'eau. Elle a voulu payer avec sa carte mais elle n'avait pas assez d'argent et a juste pu payer son pain. Elle rentre chez elle et voit son fils en train de téléphoner. Sarah lui demande de raccrocher car elle n'a plus beaucoup de crédit sur son GSM.

Nous avons apprécié aller à cette exposition car nous ne savions pas que les personnes devaient travailler autant pour avoir le minimum.



### La spéléologie :

Avec Robin et Abdel, nous avons été dans une grotte faire de la spéléologie. Nous avons beaucoup aimé la spéléo, nous avons pu découvrir une grotte et, pour rentrer dans la grotte, nous avons dû passer par un petit chemin. Nous avons pu découvrir un genre de toboggan que l'on a beaucoup aimé. Nous avons vu des « mini-rivières » et avons pu écouter les bruits qu'il y avait dans la grotte en éteignant nos lampes de poches.

Certains ont eu peur. Sur les lieux, on a appris que la nature était belle que les « concrétions » devenaient brunes quand une lumière les atteint. Nous avons appris ce qu'étaient les stalactites et les stalagmites.



### L'utilité de créer une charte dans un groupe :

Dans le cadre du projet CEB, nous avons créé une charte pour que tout se passe bien.

Nous avons créé, avec Céline et Maëlle, des règles que nous devons respecter pendant les 2h du mercredi après-midi.

On a écrit : s'entraider les uns, les autres.

L'objectif principal de ce projet est d'avoir son CEB.



### Pour infos :

Rue de Hodimont 113  
4800 Verviers  
Tel/fax : 087 31 12 15  
terrainadventures@gmail.com

## UN SPORT PAS COMME LES AUTRES...

Depuis quelques mois, plusieurs groupes d'enfants du Terrain d'Aventures ont eu l'occasion de s'essayer à un sport pas comme les autres... la spéléologie! Cette pratique peu répandue et pas toujours accessible est pourtant un super moyen de pousser les enfants à se dépasser et à s'entre-aider.

Equipés de casques et de lampes frontales, nous avons exploré les entrailles de la grotte Saint-Anne située à Tilff.



«On est rentré dans la grotte... j'ai eu un peu peur de voir des araignées au début mais après ça a été. C'était super chouette! Surtout le moment où on est passé dans la rivière souterraine. J'aimerais beaucoup recommencer!» (Yazan)



«C'était la première fois que j'entrais dans une grotte. Je n'ai pas eu peur. J'aimerais encore y retourner mille fois!» (Rania)

Le parcours effectué avec les enfants se compose d'infractuosités dans lesquelles il faut se glisser, de galeries dans lesquelles on peut faire du ramping et de rivières souterraines. Les enfants sont rentrés couverts de boue et les pieds trempés mais la tête pleine de chouettes expériences et l'envie d'en découvrir encore plus.



### Pour infos :

Rue de Hodimont 113

4800 Verviers

Tel/fax : 087 31 12 15

[terrainadventures@gmail.com](mailto:terrainadventures@gmail.com)

# VOYAGE HUMANITAIRE AU MAROC

Avec mon groupe de jeunes du Terrain d'Aventures, nous sommes partis en voyage humanitaire au Maroc pour venir en aide à un orphelinat qui se trouve plus précisément à Larache, tout près de la ville de Tanger.

Nous sommes partis du 30 mars au 13 avril 2018 en camionnette et avons traversé la France et l'Espagne où nous en avons profité pour visiter Barcelone et voir la Cathédrale « la Sagrada Familia ». Après ces quelques jours de routes remplies de galères et de bons souvenirs, nous avons pris le bateau pour, enfin, arriver au Maroc.

Pour ma part, j'ai trouvé ce voyage magnifique. En effet, j'ai pu rencontrer de belles personnes et apprendre encore plus de choses sur mes amis. Ce fut une belle expérience au sein du chantier de l'orphelinat où j'ai pu voir le sourire des enfants qui étaient contents qu'on leur vienne en aide. De plus, nous avons pu jouer avec eux.

Lors du séjour, nous avons été visiter différentes villes et j'ai donc pu découvrir de nouveaux endroits. Je ne regrette pas d'être partie et d'avoir participé à ce voyage. Je ne retiens que les bons souvenirs qui resteront gravés dans ma mémoire. Le plus beau était lorsqu'on a ramené les petits à la ferme dans laquelle nous avons pu profiter tous ensemble des chevaux et des animaux. Ce moment nous a permis de partager des éclats de rire et de profiter

de moments conviviaux autour d'un barbecue.

Pour finir cette journée en beauté, nous sommes allés voir le coucher du soleil à la plage.



Je remercie mes animateurs ainsi que tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce projet et de m'avoir donné la chance d'en être également collaboratrice active.

Enfin, ce fut un voyage rempli d'émotions et de souvenirs où nous avons appris des uns et des autres. Nous avons pu partager de bons comme des mauvais moments mais, malgré cela, nous nous sommes serré les coudes et nous avons réussi notre projet ; celui de venir en aide à l'orphelinat de Larache.

Pour terminer, je tiens également à remercier tous ceux qui ont cru en nous et qui nous ont soutenus.

**Hasna**  
administratrice  
Terrain d'aventures

# ENTRACTE

## FESTIVAL D'ARTS URBAINS

### Mai 2018 – RUE SPINTAY

Le temps d'une semaine, du 7 au 13 mai 2018, le Festival d'arts urbains « Entracte » s'est décliné tout le long des façades des maisons désaffectées (côté Vesdre) de la rue Spintay, donnant lieu, en attendant les futurs travaux de réaménagement de la rue, à une œuvre de street art éphémère d'une longueur inédite. Citoyens et artistes engagés se sont associés à la démarche en vue d'une réelle appropriation de cet espace chargé d'histoire.

La rue Spintay, dont le côté Vesdre a été quasi totalement exproprié il y a plusieurs années, est aujourd'hui un vrai chancre. Attendant depuis 15 ans la finalisation de sa revitalisation pour « s'intégrer » à la construction d'un hypothétique centre commercial, elle est actuellement inhabitée et voit ses façades historiques s'écrouler. Elle évoque aux Verviétois paradoxalement à la fois un projet de redynamisation de leur centre ville mais également un sentiment d'abandon total. Enfin, par sa situation, elle est un lien possible entre le quartier d'Hodimont et le reste de la Ville.

Des associations ont décidé de profiter de cet espace surréaliste et de ce temps de l'entre-deux ; de faire émerger les souvenirs des anciens habitants de la rue, les représentations de ceux qui la fréquentent aujourd'hui, d'investir les lieux avec leurs publics et de faire de la rue Spintay le prétexte et le support de participations citoyennes.

Après le passage de plus de 20 citoyens / artistes engagés ;  
De 30 Jeunes ayant appris à manier les bombes lors des 4 stages de graffiti organisés ;  
Après de nombreuses réflexions sur notre place de citoyens dans l'espace public ;  
Des prises de vues, des réalisations en 3D, des témoignages ;  
Des récoltes de documents d'époque et autres traces attestant d'un passé glorieux et d'un avenir... incertain mais qui ne se fera pas sans nous ;  
70 panneaux bakélisés et 250 bombes de peintures plus tard...

« Recolorisée » tel un film d'époque, recouverte de fresques, reconquise par les citoyens, la rue Spintay pourrait bien devenir une véritable curiosité artistique, vous donnant l'envie d'y faire plus souvent un détour...







**Élections  
locales 2018,  
je participe !**

# DOSSIER THEMATIQUE

## Elections locales 2018, je participe !

Le 18 octobre 2018 ont lieu les élections communales (et provinciale).

Chacun de nous, Belges et étrangers, européens et non-européens, sera amené à élire le bourgmestre et les conseillers communaux de sa Commune. Ces représentants, que nous allons élire pour 6 ans, vont, pendant cette période, prendre des décisions qui influenceront notre quotidien. En effet, les Communes mènent des politiques en matière de logement, de promotion économique, d'activités culturelles et sportives ; elles gèrent le CPAS, organisent un enseignement primaire, tiennent les registres de l'état civil, veillent à la sécurité via la police locale, aménagent et entretiennent les rues, trottoirs, espaces publics,...

**Il est donc important que chacun d'entre nous participe à la vie citoyenne et politique de sa Commune en allant voter le 18 octobre, et cela, en toute connaissance de cause. Nous espérons que ce dossier thématique vous y aidera...**

### AU SOMMAIRE :

- P. 22 Ma Commune, j'y vis,... j'y vote !
- P. 24 compétences de la commune
- P. 26 FOCUS SUR LES PARTIS POLITIQUES (Partie 1)
- P. 29 Opération Triangle Rouge
- P. 30 FOCUS SUR LES PARTIS POLITIQUES (Partie 2)
- P. 36 Je vote, mode d'emploi
- P. 39 Interpeller officiellement nos élus locaux ? Oui, c'est possible !

# MA COMMUNE, J'Y VIS, ... J'Y VOTE !

Une nouvelle fois, la Ville de Verviers, la Commune de Dison et de nombreuses associations s'associent pour soutenir les citoyens verviétois et disonnais dans leur rôle d'électeur et, concernant les personnes non-belges, dans les démarches pour devenir électeur, est un véritable enjeu de démocratie.

L'évolution du droit de vote en Belgique, du suffrage censitaire (seuls les plus riches votent), vers le suffrage universel (« un homme = une voix » - 1919), son élargissement aux femmes (1948) et enfin, concernant les élections locales exclusivement, aux citoyens européens (1999) et non-européens (2004) a, à chaque fois, été le fruit de nombreux combats et revendications.

Or, concernant les citoyens de nationalité étrangère de nos communes, jusqu'à présent, seule une faible proportion d'entre vous a saisi ce droit et cette responsabilité !

La campagne « Ma Commune... j'y vis, j'y vote ! », vise à :

- Sensibiliser chacun à l'importance du vote comme droit et acte de participation citoyenne.
- Informer les électeurs pour une meilleure compréhension du système politique belge, du pouvoir communal et des modalités pratiques du vote.
- Inciter et aider les personnes de nationalité étrangère à s'inscrire et à devenir électeurs.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CONDITIONS POUR ETRE ELECTEUR

#### A. CITOYEN BELGE

- Avoir 18 ans le jour des élections (être né avant le 18/10/2000)
- Jouir de ses droits civils et politiques

#### B. CITOYEN ETRANGER D'UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

- Avoir 18 ans le jour des élections (être né avant le 18/10/2000)
- Jouir de ses droits civils et politiques
- S'inscrire, AVANT LE 31 JUILLET 2018 auprès de son Administration communale

#### C. CITOYEN ETRANGER D'UN PAYS HORS UNION EUROPEENNE

- Avoir 18 ans le jour des élections (être né avant le 18/10/2000)
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Etre en séjour légal en Belgique, sans interruption, depuis au moins 5 ans (en pratique, depuis le 31/07/2013)
- S'inscrire, AVANT LE 31 JUILLET 2018 auprès de son Administration Communale

#### Attention !

Si vous avez déjà fait la démarche de vous inscrire, même pour d'autres élections locales et/ou dans une autre Commune, vous ne devez plus faire de nouvelle demande.

Et sachez qu'une fois inscrit(e), aller voter deviendra pour vous, comme ça l'est pour les citoyens belges, une obligation !

**CITOYEN(NE)S DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE**

Participez à la vie de votre cité !

Voter est un droit et un devoir fondamental pour la démocratie



 Vous êtes en séjour légal en Belgique, sans interruption, depuis au moins 5 ans (depuis le 31 juillet 2013) ;

**OU**

 Vous êtes ressortissant(e) de l'un des pays membres de l'Union Européenne ;

 Vous êtes âgé(e) d'au moins 18 ans le jour de l'élection (êtes né(e) avant le 14 octobre 1994) ;

Alors, vous pouvez devenir électeur(trice) et voter pour élire vos représentants communaux ! Inscrivez-vous, avant le 31 JUILLET 2018, auprès de votre Administration communale.

Vous êtes déjà inscrit(e) sur la liste électorale ? Vous ne devez pas faire une nouvelle demande.

Vous ne vous souvenez plus si vous êtes déjà inscrit(e) ?

Contactez votre Administration communale qui vérifiera avec vous :

Verviers - Cellule électorale 087/325.371 ou 372

Dison - Service Population 087/39.33.40

Sachez qu'une fois inscrit(e), aller voter sera pour vous une obligation !

Informations pour **Verviers** :

**Cellule électorale de la Ville de Verviers – Rue des Martyrs, 45 à 4800 Verviers 087/32.53.71**

|   |   |   |  |  |   |
|---|---|---|--|--|---|
| <b>CRVI</b><br>Rue de Rome 17<br>087/35.35.20                             | <b>SIMA</b><br>Rue de la Grappe 22<br>087/32.26.60                                    | <b>LA BELLE DIVERSITE</b><br>Rue Spintay 130 A<br>0496/87.60.43                     | <b>LA PAGE</b><br>Rue Hombiet 9<br>087/31.09.43              | <b>CIEP</b><br>Rue du Palais 25,<br>087/33.77.07 | <b>LIRE ET ECRIRE</b><br>Blvd des<br>Gérardchamps 4<br>087/35.05.85 |
| <b>REGIE DE QUARTIER ENSIVAL</b><br>Rue Henry Davignon 10<br>087/31.10.52 | <b>REGIE DE QUARTIER MANGOMBROUX ABATTOIR</b><br>Rue Courte du Pont 30 - 087/31.06.77 | <b>CENTRE CULTUREL DE VERVIERS</b><br>Boulevard des Gérardchamps 7c<br>087/39.30.60 | <b>PCS DE VERVIERS</b><br>Rue des Alliés, 19<br>087/35.37.25 |  |   |

Informations pour **Dison** :

**Commune de Dison - Service Population – Rue de la Régence, 1 à 4820 Dison – 087/39.33.40**

**PLAN DE COHESION SOCIALE DE DISON**  
Rue Léopold 36 à 4820 Dison  
087/46.99.84

**REGIE DES QUARTIERS HAVRE-SAC**  
Place Jean Roggeman, 19 à 4820 Dison  
087/35.46.60

**SOLIDARITE 600**  
087/33.49.52

**SOLIDARITE DISON**  
Rue Léopold, 26 à 4820 Dison  
087/31.34.19

Une initiative de :

Avec le soutien de :



LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

# COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

## QU'ELLES SONT-ELLES ?

### Généralités

Bien que dépendante d'une tutelle exercée par des autorités supérieures, la commune a un pouvoir et un champ d'action assez variés. De manière générale, la Commune est compétente pour tout ce qui n'est pas pris en charge par un autre niveau de pouvoir.

La Commune s'articule autour des organes suivants : le conseil communal et le collège communal.

### Le conseil communal, le collège communal

Le conseil communal est compétent pour les règlements à voter, les ordres de police (ordre public), les budgets de la commune,....

C'est cet organe qui décide des grandes orientations des actions menées par la Commune.

Le collège communal quant à lui, a un rôle exécutif.

A Verviers, il se compose du bourgmestre et de 7 échevins, du président du CPAS, choisi au sein de la majorité. S'y ajoute également le Directeur Général de l'Administration.

Il administre la commune et met en œuvre les décisions du conseil.

### Les principaux rôles de la commune

Les principaux rôles de la commune sont les suivants :

- les investissements (sécurité, voirie, protection de l'environnement, enseignement, logement, soins de santé,...).
- L'ordre public.
- La propreté et la salubrité publiques.
- L'État civil (mariages, cartes d'identité, passeports, registres de la population,...).
- La gestion des routes et la mobilité.
- Le cadre de vie (aménagement du territoire, logements, énergies,...).
- L'enfance (écoles communales, essentiellement maternelles et primaires).
- Le bien-être des citoyens (sport, culture, cohésion sociale,...).
- Engagements au-delà des frontières (coopérations communales internationales).



# FOCUS SUR LES PARTIS POLITIQUES : QUELLES SONT LEURS PROPOSITIONS CONCRÈTES?

Le PS à gauche de l'échiquier politique, Ecolo aussi. Le PTB à gauche de la gauche. Le CDH au centre, le MR à droite... Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ? Quel est le projet politique que l'on retrouve sur les sites internet de ces partis (au niveau fédéral) sur les grands enjeux communaux ? Les compétences communales sont très nombreuses. Nous avons choisi de zoomer sur les positions des différentes formations concernant la politique de la ville, le logement et la jeunesse.

## La politique de la ville et le logement

**PS** (Parti Socialiste), la proximité doit être le leitmotiv de la police locale, notamment en intégrant la diversité de la population dans son fonctionnement et ses services. Elle doit articuler son travail avec celui des agents de prévention, des éducateurs, stewards urbains, travailleurs sociaux, ... Il faut mieux articuler aménagement du territoire et mobilité en favorisant la mobilité douce et les transports en commun. En matière de logement, l'accès pour tous à un logement correct à prix modéré est une priorité des socialistes.

**CDH** (Centre Démocrate Humaniste) veut rassembler par le territoire et mettre l'économie au service de l'humain en soutenant le chèque « commerce local » et les projets coopératifs en matière de production d'énergie. Les démocrates humanistes souhaitent multiplier l'accès à des espaces verts et à des lieux de rencontre partagés et une mobilité plus fluide. En matière de logement, il faut selon eux aider les jeunes à accéder à un logement de qualité et bien ancré dans son environnement. Il faut aussi des logements adaptés.

**MR** (Mouvement Réformateur), les pouvoirs locaux doivent faire des économies en rationalisant le fonctionnement des structures publiques. Les libéraux soutiennent aussi les partenariats public-privé pour les investissements. En matière de sécurité, ils veulent instaurer la tolérance 0 pour les petites incivilités. Ils souhaitent plus de caméras de surveillance et d'outils digitaux. Ils visent un marché du logement de qualité, accessible financièrement y compris pour les jeunes, adapté aux handicapés.

**ECOLO** veut une ville plus ouverte

et respectueuse de l'environnement. Le parti vert propose un pass « MultiMobil », afin d'encourager la mobilité douce, le transport partagé et les transports en commun. Pour les écologistes, il faut une police locale de proximité, orientée vers la communauté et dont les priorités sont définies démocratiquement. La protection de la vie privée est essentielle dans le cadre de l'usage des caméras de surveillance et de la sécurité privée. Ecolo souhaite créer des logements publics et rénover le parc existant.

**PTB** (Parti des Travailleurs Belges) veut plus d'animateurs de rue

et de policiers de proximité. Il veut augmenter de 15% le financement des communes par le Fonds des communes, notamment en taxant les plus riches et en luttant mieux contre la fraude fiscale. Pour le PTB, il faut des équipements publics suffisants dans tous les quartiers et plus de transports en commun. En matière de logement, le parti souhaite supprimer les listes d'attente pour les logements sociaux et rénover le parc existant. Il veut également lutter contre les logements vides et le délabrement de l'habitat.

## Jeunesse

**PS** l'école doit redevenir un lieu de sens, de formation, d'expression et d'émancipation pour tous. Il faut instaurer une réelle gratuité scolaire dans les faits et un enseignement effectivement égalitaire : une place dans un établissement scolaire de qualité pour chaque enfant et ce, dès l'enseignement maternel. Les socialistes proposent également de soutenir les associations, les bénévoles et les travailleurs du secteur de la jeunesse.

**CDH** un enseignement réellement gratuit et égalitaire est

une priorité, avec plus de mixité sociale dans les écoles et une place pour tous. Il faut créer plus de liens entre tous les acteurs de l'éducation, rapprocher les structures scolaires, parascolaires, sportives et culturelles, ainsi que plus d'animateurs de rue pour accompagner les jeunes. Les démocrates humanistes souhaitent aider les jeunes à acquérir un nouveau logement.

**MR** préconise la signature d'une déclaration d'adhésion, un contrat

citoyen, reprenant les principales valeurs universelles et libertés fondamentales qui constituent le socle de toute société démocratique. Tout citoyen résidant sur notre territoire devrait la signer dès l'âge de 18 ans. Les libéraux veulent prioriser le travail

des jeunes en créant une synergie emploi-formation et en instaurant un accompagnement immédiat de qualité dans la recherche d'emploi ou de formation.

**Ecolo** veut soutenir l'égalité des chances dès l'école maternelle, en renforçant la qualité d'accueil et d'encadrement dans les classes. Pour les verts, il faut encourager toutes les politiques visant à réduire les inégalités. L'accès à l'enseignement supérieur doit également être amélioré grâce à « un meilleur système d'allocations d'études, un soutien à la réussite bien pensé, une offre réfléchie par bassin et la limitation de barrières injustifiées à l'inscription ».

**PTB** veut miser sur l'emploi des jeunes, avec des contrats durables et des salaires décents. Pour le parti des travailleurs belges, une façon de garantir l'emploi pour tous serait de remplacer les travailleurs plus âgés par des jeunes, au lieu de reculer l'âge de la pension. Le PTB dénonce également la précarité grandissante des jeunes aux études. Pour lutter contre les inégalités sociales, il propose un enseignement gratuit pour un droit à l'éducation pour tous.

## Nouveau Verviers

: une liste pluri-politique

Ce mouvement citoyen (lancé par l'ex-conseiller communal MR Guillaume Voisin) est composé de personnalités politiques et de citoyens sans expérience politique. Son objectif est de « prendre une part active au redressement la ville » de Verviers et de se situer au-dessus des étiquettes politiques.

Il propose sur son blog une idée par jour concernant l'aménagement du territoire, la mobilité douce, les écoles communales, la mise en avant du travail du personnel communal, ...



Danielle Werion, permanente au CIEP Verviers

# OPÉRATION TRIANGLE ROUGE

Dans le cadre des élections communales qui se dérouleront au mois d'octobre 2018, le Plan de Prévention de la Ville de Verviers – en collaboration avec le Centre Culturel de Verviers – a pris l'initiative de faire venir l'exposition des Territoires de la Mémoire intitulée « Triangle Rouge ».

Cette exposition rappelle à chacun l'histoire de l'Europe, de ses démocraties et de ses dictatures. Elle raconte au travers de quatre espaces spécifiques l'arrivée des fascismes, la résistance, l'univers concentrationnaire. Elle interpelle les visiteurs et les invite à se souvenir de ce passé sombre et surtout, à garder un regard attentif sur le présent.

Le vote est un acte citoyen important, qui mérite d'être réfléchi pour être posé en toute sérénité. L'exposition Triangle Rouge est un excellent outil pour permettre d'entamer cette réflexion personnelle.

De manière complémentaire, nous souhaitons interpeller plus largement les visiteurs sur la question de l'engagement et de la résistance à l'heure actuelle : comment, nous citoyens, pouvons-nous nous exprimer et donner notre avis dans la société d'aujourd'hui ? Quels sont les moyens à notre disposition pour résister face à des décisions, des tendances et des courants de société qui, finalement, nous imposent quantité de choses ? Le vote est important mais est-il la réponse à tout ?

Ces questions, nous les avons posées à différents groupes de citoyens et nous avons la chance de pouvoir proposer une seconde exposition qui illustre le fruit de ce travail de réflexion des élèves de l'Académie des Beaux-Arts, des élèves de l'Athénée Verdi- Section Arts, des membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés ainsi que des apprenants Français/Langue étrangère d'Action Langues Verviers.

Nous vous proposons donc de venir découvrir ces deux expositions du 24 septembre au 05 octobre 2018 dans les bureaux du Plan de Prévention, rue Spintay 52 à Verviers.

Les visites sont guidées et doivent être obligatoirement réservées. Pour avoir de plus amples informations et effectuer une réservation, n'hésitez pas à nous contacter !

Personne de contact : Jérôme Monami,  
Plan de Prévention 087/326051 jerome.monami@verviers.be

**Le Triangle  
Rouge**  
Label Citoyen

Pour résister aux idées d'extrême droite

# FOCUS SUR LES PARTIS POLITIQUES,...

## SUITE : ET POUR HODIMONT ?

L'article qui précède vous donne un résumé des positions des différents partis verviétois concernant la politique de la Ville et le logement, ainsi que la jeunesse. Afin de poursuivre la comparaison, nous avons demandé à chaque parti de nous expliquer par un court texte quelle est sa vision de Hodimont et ses projets pour l'avenir de notre quartier. Une même question a été envoyée à tous les (futurs) listes verviétoises dont nous avons connaissance. Et cinq d'entre elles ont répondu à notre sollicitation. Voici donc leurs réponses. A vous maintenant de vous faire votre avis...



**HODIMONT'ZINE** : Quelles sont, selon votre parti, les spécificités et les besoins du quartier de Hodimont? Quels sont les idées, projets, pistes concrètes que votre parti souhaite pouvoir mettre en oeuvre pour le quartier lors de la prochaine mandature?



Le quartier de Hodimont se caractérise par une population très diversifiée, avec des difficultés socio-économiques, des « marchands de sommeil » qui profitent de citoyens, des relations complexes entre communautés différentes; mais aussi une vie associative très riche. En conséquence, le cdH a comme projets :

- de rendre la fierté d'être verviétois : revalorisation du logement, des espaces verts, poursuite des aménagements des espaces publics et d'espaces de convivialité, une mise en avant des réussites et un soutien aux réalisations futures dont les liens entre les deux rives de la Vesdre.
- de mettre la Culture en avant : via la création d'espaces pour partager les expressions culturelles et artisanales de chaque communauté.
- de mettre en marche une Transition écologique qui rassemble : en veillant à ce que tous les Verviétois y participent via la réduction des déchets, la

valorisation des consommations locales produites dans le respect de l'environnement, pour une meilleure alimentation et une meilleure santé pour tous. En y incluant la jeunesse, qui construit son avenir, et avec une éducation adaptée aux démarches à réaliser, en lien avec la MJ de Hodimont entre-autres.

- de retrouver une Identité commune : pour nous comprendre, nous devons parler la même langue et partager les mêmes codes culturels de base (renfort des cours de français jeunes & adultes), tout en diminuant les discriminations. Un important travail de collaboration sera amplifié avec les acteurs de terrain afin de poursuivre l'action en matière de cohésion sociale, notamment en renforçant l'associatif (CRVI, CCEV, La Belle Diversité, le TAH, ...) et l'aide aux écoles de devoirs. Susciter une dynamique positive et porteuse d'espoirs partagés, valoriser les offres d'emploi et l'accès à la formation et au travail et créer des ponts avec les différents projets à naître en centre-ville.

Pour le cdH, il ne faut pas faire "à la place de" mais "réaliser avec", rendre possibles les projets en brisant ce sentiment d'exclusion voire de discrimination présent dans le quartier.

# ecolo

Le quartier de Hodimont possède des atouts et des difficultés : grande densité de population (multiculturelle avec des revenus faibles pour une partie d'entre elle), des rues de Hodimont et de Dison qui sont de véritables poumons économiques pour Verviers, mais sans être assez pris en compte dans la gestion de notre ville, une localisation idéale en bords de Vesdre, mais avec des aménagements insuffisants et un problème de dépôts clandestins qui ternissent l'image du quartier.

Face à cette situation, Ecolo Verviers a de grandes ambitions pour les quartiers de notre commune, dont celui de Hodimont. Concrètement : renforcement du comité de quartier qui doit devenir le lieu de rencontres et de réflexions pour des projets locaux avec les associations, les commerçants et les habitants, réimplantation de structures publiques ou d'intérêt public favorisant le développement du quartier (Maison médicale, distributeur de billets dans les rues commerçantes, plaines de jeux pour les enfants, végétalisation du quartier, valorisation du patrimoine de l'histoire lainière à faire découvrir aux habitants et promotion de la mobilité douce (vélo...)).

Ecolo Verviers veut que le quartier de Hodimont devienne une des vitrines de la transition de Verviers avec

une diversité qui soit un atout, une association des commerçants du quartier qui développerait une « Halle commerçante méditerranéenne » pour tout l'Arrondissement, des logements de qualité dans les emplacements creux pour une mixité sociale et culturelle mieux équilibrée, une mobilisation éducative pour la réussite scolaire ou la promotion du sport pour les jeunes et les mamans avec des animations pour une alimentation plus saine et bio... Tout cela est possible !

Enfin, Ecolo Verviers veut développer des projets tournés vers la jeunesse et l'informatique comme un centre collaboratif pour apprendre le codage et développer des applications pour smartphones, comme MolenGeek. Nos jeunes ont du talent et nous estimons qu'il appartient au politique de créer les conditions pour faire émerger ces projets et ces idées, en impliquant les citoyens et en leur donnant les moyens d'être encore plus autonomes et plus solidaires. Nous sommes disposés à rencontrer la plateforme hodimontoise pour approfondir ces projets et ces idées.



Hodimont est un quartier magnifique. Il l'est d'autant plus par ses habitants qui débordent de solidarité. C'est certainement un des endroits de la ville où on trouve le plus d'association, de cercles, d'ASBL,... où une partie importante de la population se retrouve et se serre les coudes.

Pourtant, le quartier est quasiment abandonné. En plus de la Vesdre, la désertion de la rue Spintay renforce le mur qui le sépare de reste de la ville. Dans sa vision libérale de la ville, le conseil communal mise tout sur le centre pour essayer de vendre notre ville au plus offrant en délaissant les autres quartiers comme c'est le cas à Hodimont.

Pour le PTB, ce n'est pas à des investisseurs de décider de l'avenir de notre ville juste parce qu'ils ont des fortunes à investir. C'est à nous, les verviétois. Voilà pourquoi nous avons fait une grande enquête au près de centaines de verviétois pour discuter des priorités pour notre ville. Cette enquête, nous l'avons lancée à Hodimont et ce que les habitants veulent le plus, c'est lutter contre la pauvreté. Ce sera donc notre priorité.

Pour le PTB, la ville doit répondre aux besoins de ses habitants. Nous voulons des quartiers où les logements sont

abordables, où les soins de santé sont accessibles, où l'enseignement est gratuit et de qualité. Des infrastructures publiques en suffisance et proches des gens : crèches, plaines de jeux, lieux de sport et culturels, espaces verts... Un quartier avec des services sociaux de proximité, avec des services d'utilité publique: des parcs à conteneurs gratuits, des bureaux de poste, des banques,...

Soyons clairs, nous avons le choix entre deux visions complètement opposées. Une vision commerciale qui donne la priorité au béton et au privé. Et une vision publique qui donne la priorité aux gens et à une plus grande justice fiscale. Là est tout l'enjeu des élections : la ville au service de l'argent ou la ville à échelle humaine ?

Pour nous, le choix est fait. Ce sera la ville à échelle humaine.



La Ville de Verviers de manière générale a besoin de retrouver des couleurs et un meilleur avenir. Le quartier de Hodimont reflète effectivement un certains nombres d'éléments difficiles (taux de chômage important, problème de logements, etc...) mais il ne faut voir de fatalité nulle part et comme pour le reste de notre ville, nous devons prendre notre destin en main. Pour être extrêmement concret, le Mouvement Réformateur pense qu'une des priorités est d'enfin finaliser la rénovation de la rue Spintay. Cette rue représente la porte d'entrée vers le quartier, en finalisant le projet de nouveaux logements et de commerces du côté Vesdre, nous pourrions déjà supprimer une espèce de frontière qui s'est créée entre le centre et Hodimont.

Nous plaçons également pour une politique logement proactive, pouvoir se loger dans un bien décent et à un prix abordable doit être une priorité à Verviers et bien entendu à Hodimont. Il faut renforcer l'action de l'agence immobilière sociale afin de mettre en rapport les habitants avec les propriétaires.

Nous devons également nous attaquer impérativement au chômage, à Verviers 25% des habitants n'ont pas d'emploi, à Hodimont comme ailleurs, de nombreux jeunes restent sur le carreau. Donnons les moyens au CPAS via la maison de l'insertion d'aider les

jeunes et moins jeunes à retrouver une situation professionnelle.

Enfin, il faut permettre aux personnes d'origines étrangères de pouvoir rapidement apprendre le français. La langue reste encore aujourd'hui un frein important pour développer une vie sociale ou professionnelle, les pouvoirs politiques doivent mettre les moyens nécessaires pour garantir des places pour apprendre le français.

La revitalisation de la rue Spintay, une politique logement décente pour tous, aider à la remise à l'emploi et à l'apprentissage du français sont pour nous des clés pour un meilleur avenir à Hodimont. Nous croyons au potentiel de notre Ville et de ses quartiers et avec vous, faisons de Verviers la Ville dont nous rêvons !

## PS

Le PS s'engage pour la qualité de vie dans l'ensemble des quartiers de ville. Nous avons toujours misé sur le potentiel d'Hodimont qui nécessite des actions volontaristes pour le mettre en valeur.

Nous avons mobilisé des subsides FEDER pour la rénovation de la Rue Spintay et de l'entrée du quartier d'Hodimont . La construction des logements permettra de renforcer la mixité sociale du quartier.

En permanence dans la presse ou certains discours, on parle d'Hodimont comme d'un ghetto ou de ghettoïsation. C'est une vision que le PS rejette catégoriquement. Hodimont n'a rien d'un ghetto mais est un quartier plein de dynamisme avec un tissu associatif remarquable qui crée du lien entre les habitants, des espaces publics fréquentés et des commerces de proximité de grande qualité.

Des efforts supplémentaires seront réalisés pour répondre aux demandes des habitants en matière de propreté (notamment les dépôts clandestins Rue du Moulin) et de sécurité en particulier le trafic de stupéfiants.

Pour l'avenir, nous avons inscrit dans le programme de la politique des grandes villes un projet de halle commerciale à Hodimont pour les

artisans et producteurs locaux; ce qui permettra d'obtenir des subsides pour la réalisation de ce dossier.

Le street-art permet d'améliorer l'image du quartier comme le montre la nouvelle fresque réalisée en partenariat avec les associations locales.

Pour l'avenir, nous voulons lancer une opération de rénovation urbaine en concertation avec les citoyens pour obtenir des subsides régionaux pour réaliser les projets des habitants, créer plus d'espaces pour les jeunes et les enfants, des infrastructures de qualité à destination des associations, miser sur la qualité de l'école communale, lancer une réflexion citoyenne sur l'avenir du Centre Touristique de Laine et de la Mode ainsi que concrétiser les projets issus de la « Fabrique de Liens ».

Enfin le PS entend continuer à se battre pour la qualité des logements à Hodimont en luttant contre les propriétaires qui louent des logements insalubres, en encourageant la création de logements de qualité dans le quartier, la rénovation du bâti existant et en poursuivant la rénovation des logements de LogiVesdre.

## FOCUS SUR LES PARTIS POLITIQUES.

## JE VOTE, MODE D'EMPLOI

En Belgique, le vote est un devoir citoyen obligatoire pour tous (ceci vaut également pour les étrangers qui se sont inscrits au préalable à l'élection).

Tous les électeurs reçoivent une lettre de convocation individuelle précisant l'adresse du local de vote où ils doivent se présenter le jour des élections. Ils doivent présenter cette convocation ainsi que leur carte d'identité au bureau de vote.

Entre 8h00 et 13h00, vous devrez vous présenter au bureau de vote, muni de votre carte d'identité et de votre convocation. Les électeurs européens et non-européens recevront une convocation de couleur bleue.

En Wallonie, toutes les communes voteront sur papier pour élire les nouveaux mandataires communaux et provinciaux (à l'exception des neuf communes de la Communauté germanophone où l'on votera sur ordinateur).

Sur place, les électeurs de nationalité belge recevront 2 bulletins de vote différents et estampillés au verso d'un timbre portant la date de l'élection ainsi que la mention de la commune :

- l'un de couleur blanche pour les élections communales ;

- l'autre de couleur verte pour les élections provinciales.

Les électeurs étrangers, qui se seront inscrits au préalable recevront un seul bulletin de vote de couleur blanche. En effet, seuls les électeurs belges ont le droit de vote aux élections provinciales. Ensuite, vous pouvez vous rendre directement dans un des isoloirs libres afin d'émettre votre vote.

Comment puis-je exprimer mon vote ? Pour qu'un vote soit valable, on ne peut voter que pour une seule liste. Le panachage (vote pour plusieurs listes) est interdit.

Après avoir choisi la liste pour laquelle vous avez une préférence, deux possibilités existent :

- soit voter en case de tête si vous adhérez à l'ordre de présentation de la liste. Dans ce cas, apposez, à l'aide du crayon électoral, la marque dans la case placée au-dessus de la liste.

- soit voter pour un ou plusieurs candidats de la même liste : apposez votre marque dans la case placée à côté du nom de celui ou de ceux des candidats de cette liste à qui vous souhaitez donner votre préférence. Vous pouvez émettre autant de

suffrages qu'il y a de mandats à conférer.

Si vous marquez votre choix à la fois en case de tête et à côté du nom d'un ou de plusieurs candidats, le vote en case de tête ne sera pas pris en compte.

Seuls les votes de préférence interviennent directement pour la détermination des élus et le classement des suppléants, ainsi que pour déterminer l'identité du bourgmestre pressenti. Les votes en case de tête n'interviennent que pour fixer le nombre d'élus auxquels cette liste aura droit.

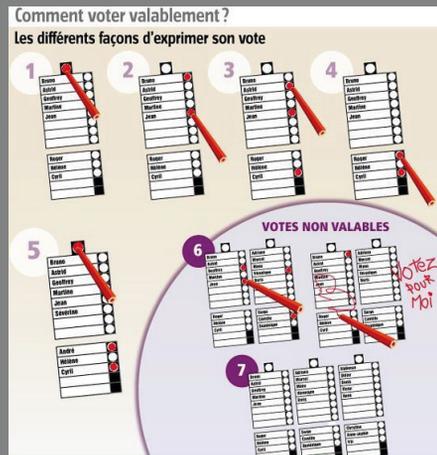
Si vous vous êtes trompés dans l'expression de votre vote ou avez abîmé par inadvertance un bulletin de vote, vous pouvez demander un autre bulletin au président qui annulera le premier.

**Votre vote sera nul (pas pris en compte) si :**

- Vous votez pour plusieurs listes différentes,
- Vous votez pour plusieurs candidats appartenant à des partis différents
- Votre bulletin comporte des marques ou des dessins en dehors des cases de vote
- Vous utiliser autre chose que le crayon rouge fourni dans l'isoloir
- Votre bulletin ne comporte aucune case rouge (vote blanc)

Une fois votre vote effectué, repliez vos bulletins de vote et introduisez-les dans les urnes prévues à cet effet. Le président de bureau de vote ou un assesseur vous restituera votre carte d'identité et votre convocation estampillée.

Source : [www.electionslocales.wallonie.be](http://www.electionslocales.wallonie.be)



Et après le vote : Qui est élu ?

Voici un exemple très simplifié : Imaginons que, pour la Ville de Jeunejaune, il y a 5 sièges à répartir entre les différents partis, et que nombre de bulletins de vote valables s'élève à 100.  $100/5 = 20$ . Il faut donc 20 voix pour se voir attribuer un siège.

Ensuite, pour savoir quelles personnes vont occuper ces sièges, il faut regarder les voix de préférence obtenues par les candidats sur les listes qui ont obtenu des sièges. Celui/ceux qui en a/ont le

plus est/sont élu(s), dans le cas des élections communales, ils siègeront comme conseillers.

Le nombre de sièges (de mandats politiques) à pourvoir est déterminé en fonction du nombre d'habitants que compte la Commune. La Belgique applique, pour l'élection des membres des diverses assemblées (au niveau fédéral, local, etc.), le principe de la «représentation proportionnelle » . Cela signifie que les listes (ou partis le plus souvent) qui se sont présentées, obtiennent un nombre de sièges qui est proportionnel au nombre de voix recueillies. Par conséquent, les assemblées belges sont le plus souvent composées de divers groupes politiques.

Sur base des résultats, il y a souvent plusieurs combinaisons possibles pour former une majorité (au minimum la moitié des sièges + 1). En effet, le plus souvent, aucun parti n'obtient seul 50% des voix +1. C'est pourquoi, plusieurs partis décident de s'associer en une coalition et de suivre un programme d'actions commun (pacte de majorité) jusqu'aux prochaines élections. Les élus des partis qui ne font pas partie de la majorité constitueront l'opposition.

Au sein du Conseil communal, les Echevins (qui formeront le Collège) seront désignés parmi les Conseillers faisant partie des partis formant la majorité. Le Bourgmestre est le candidat qui a reçu le plus de voix de

préférence sur la liste ayant le plus de voix parmi les groupes politiques qui ont formé une majorité.

## JE VOTE, MODE D'EMPLOI

Source : Brochure « Je vote – Mode d'emploi – Elections 2018-2019 », Inforjeunes

# INTERPELLER OFFICIELLEMENT NOS ÉLUS LOCAUX ? OUI, C'EST POSSIBLE !

Vous constatez qu'aucune ligne de bus ne passe régulièrement dans votre rue ? Qu'il manque une plaine de jeux pour vos enfants ? Vous aimeriez que notre ville soit plus accueillante envers les personnes sans-papiers ? Vous jugez que nos rues manquent de propreté et de fleurs ? Vous aimeriez avoir plus d'informations sur la gestion des budgets de notre Ville ?

Pour répondre à ce type de question, il existe une procédure officielle qui vous permet d'interroger le conseil communal de la ville (=la majorité et l'opposition). Cependant, tout le monde ne peut pas interpellier le conseil communal. En effet, il faut être âgé de minimum 18 ans et être inscrit au registre de la population de la Commune depuis 6 mois au moins. Les associations et entreprises de la commune peuvent aussi questionner les conseillers communaux, elles doivent alors être représentées par une seule personne âgée de 18 ans au moins.

## Comment faire une demande d'interpellation ?

1. Vous devez, en votre nom propre (pas d'interpellation de groupe possible), introduire une demande d'interpellation sous forme d'une question/demande. Celle-ci doit obligatoirement être envoyée par écrit dans sa totalité à l'ensemble du collège communal (=les élus politiques).
2. Le collège décide ou non de la recevabilité de la demande. En effet, le

sujet de la demande doit concerner le territoire de la commune et être dans les compétences du conseil ou du collège communal. Si la demande est rejetée, la raison sera expliquée lors d'un conseil communal.

3. Si la demande est acceptée, l'interpellation se fera en séance publique, généralement, du conseil communal suivant.

## Comment se déroule l'interpellation ?

1. Au conseil communal (il y en a un par mois, sauf conseil extraordinaire), vous serez invité(e) à expliquer votre question aux conseillers pendant 10 minutes maximum.
2. Le collège réagira à votre demande durant 10 minutes maximum également.
3. Vous disposerez encore de 2 minutes pour répondre aux arguments du collège.
4. Le collège communal donnera sa réponse à votre question.

L'interpellation est ensuite retranscrite dans le procès-verbal du conseil communal, qui est publié sur le site internet de la Ville.

Si vous désirez plus d'informations concernant « l'interpellation citoyenne » :

<http://www.verviers.be/administration-communale/vie-politique/conseil-communal/droit-dinterpellation-1>

# AGENDA

## TERRAIN D'AVENTURES

|   |                |
|---|----------------|
| Séjour sud de la France (famille - 150€ pp)                     | 29/06 au 5/07  |
| Stage d'équitation 12 h à 18 h (6-12 ans 25 €)                  | 02/07 au 06/07 |
| Activité sportive (12-26 ans)                                   | 03/07          |
| Sortie Sport Aventure (8-12 ans gratuit)                        | 4/07           |
| Randonnée PIC NIC ( 12-26 ans)                                  | 5/07           |
| Camp aventures à Wégimont (8- 13 ans 50 €)                      | 09/07 au 13/07 |
| Randonnée VTT ( 9- 13 ans 3€ )                                  | 10/07          |
| Sortie dans les bois en famille (Tous 2 €) Balade, Tajine, Jeux | 11/07          |
| Sortie Butgenbach ( 12-26 4 € )                                 | 12/07          |
| Activité Mur d'escalade ( 12-26 )                               | 17/07          |
| Sortie Butgenbach ( 6- 12 4 € )                                 | 18/07          |
| Activité Culinaire (12-26 ans)                                  | 24/07          |
| Sortie dans les bois (6-12 ans)                                 | 25/07          |
| Randonnée VTT (12-26)   | 26/07          |
| Fresque collective (6-12)                                       | 30 et 31/07    |
| Activité sportive (12-26)                                       | 31/07          |

|   |                |
|---|----------------|
| Stage d'équitation (6-12 ans 25 €)                                | 30/07 au 3/08  |
| Camp (15-19 ans) Sport aventure, randonnée, baignade              | 6/08 au 12/08  |
| Stage lutte (6-12 ans gratuit)                                    | 13/08 au 17/08 |
| Stage lutte (6-12 ans gratuit)                                    | 20/08 au 24/08 |
| Journée Orientale ( tous ) Journée festive au Terrain d'Aventures | 22/08          |
| Stage lutte (6-12 ans gratuit)                                    | 27/08 au 31/08 |

**Infos:**

Terrain d'aventures - Rue de Hodimont 113 - 4800 Verviers  
 Tel/fax : 087 31 12 15 - [terraindaventures@gmail.com](mailto:terraindaventures@gmail.com)

## MAISON DES JEUNES DE HODIMONT

|  |                |
|--|----------------|
| Stage Chant De 13h à 17h30 (Coti : 5€)                       | 02/07 au 06/07 |
| Stage équitation De 12h à 17h (Transvaal à Spa - Coti : 45€) | 02/07 au 06/07 |
| Séjour Sport aventure (Sud de la France - Coti : 150€)       | 13/07 au 24/07 |
| Séjour Sport aventure (Sud de la France - Coti : 150€)       | 29/07 au 05/08 |
| Séjour en Roumanie (Echange international - Coti : 150€)     | 07/08 au 18/08 |

**Infos:**

Maison des jeunes de Hodimont - Rue de la Montagne 83 - 4800 Verviers  
 Tel : 087/33.27.16 - [mjhodi@skynet.be](mailto:mjhodi@skynet.be)

# AGENDA

## La Belle Diversité

### En Septembre :

01/09 : Fête à Hodimont 2018 (rue de Hodimont et parking Saint Antoine)

inscriptions FLE débutant et « Parlons Emploi » à La Belle Diversité.

#### Infos:

La Belle Diversité - rue Spintay 130 - 4800 Verviers

Tel : 0496/876043 - [www.labellediversite.be](http://www.labellediversite.be)

## CCEV

- le 03/09 : 1er jour de l'année 2018-2019 à l'école de devoirs du CCEV
- le 03/09 : inscription et début des modules de FLE et d'alpha-FLE au CCEV
- Semaine du 02/07 au 06/07 : stage interne au CCEV
- Semaine du 27/08 au 31/08 : stage interne au CCEV
- Mois de juin : confirmation des inscriptions pour tous les bénéficiaires inscrits sur liste d'attente et qui souhaitent renouveler leur demande

#### Infos:

CCEV - Rue de Hodimont 28 - 4800 Verviers

Tel/fax : 087 35 01 56 - [ccev.asbl@gmail.com](mailto:ccev.asbl@gmail.com)





**Hodimont**  
un quartier haut en c

## QUELQUES ADRESSES UTILES :

|   |  |
|---|--|
| <u>L'Accueil :</u>                                  | <u>Rue de Hodimont 276-278 (087/310710)</u>          |
| <u>Active :</u>                                     | <u>Rue des Messieurs, 18 (087/788702)</u>            |
| <u>Art Param,</u>                                   | <u>rue Saucy 26 (0465/604730)</u>                    |
| <u>La Belle Diversité :</u>                         | <u>Rue Spintay 130/A (0496/876043)</u>               |
| <u>CAP-AMO :</u>                                    | <u>rue des Messieurs, 10 (087/333388)</u>            |
| <u>Centre Culturel des Alévis :</u>                 | <u>Rue Saucy, 36B</u>                                |
| <u>Centre Educatif pour Tous :</u>                  | <u>Rue Saucy, 56 (087/301642)</u>                    |
| <u>Centre Femmes/Hommes Verviers :</u>              | <u>Rue de Hodimont, 44 (087/331876)</u>              |
| <u>CCEV (Centre Culturel Educatif de Verviers)</u>  | <u>Rue de Hodimont, 28 (087/350156)</u>              |
| <u>Comité de quartier de Hodimont :</u>             | <u>Avenue Adrien Bruyère, 13 (0476/705432)</u>       |
| <u>Comité Verviers-Palestine :</u>                  | <u>(4860 Pepinster) Rue Mousset, 28 (087/462017)</u> |
| <u>CTLM (Centre Touristique de la Laine/Mode) :</u> | <u>Rue de la Chapelle, 30 (087/307920)</u>           |
| <u>Echevinat de la Vie Associative</u>              | <u>Place du Marché, 31 (087/325263)</u>              |
| <u>Ecole communale de Hodimont :</u>                | <u>Rue de la Chapelle, 34 (087/336581)</u>           |
| <u>Ecole de danse – Fabienne Henrot :</u>           | <u>Rue du Moulin, 50 (087/225252)</u>                |
| <u>Ecole de la Providence :</u>                     | <u>Rue de Dison, 139 (087/394310)</u>                |
| <u>Essalem :</u>                                    | <u>Rue de Hodimont, 244 (0497/786361)</u>            |
| <u>Isocèle :</u>                                    | <u>Rue Bériveau, 4 (087/316331)</u>                  |
| <u>Lire et Ecrire</u>                               | <u>boulevard des Gérardchamps 4 (087/350585)</u>     |
| <u>Maison des Jeunes de Hodimont :</u>              | <u>Rue de la Montagne, 83 (087/332716)</u>           |
| <u>Maison de Police de Hodimont</u>                 | <u>rue du Moulin 58 (087/329220)</u>                 |
| <u>ONE</u>  | <u>Rue du Moulin, 13 (087/339716)</u>                |
| <u>Palancas Negras :</u>                            | <u>Rue de Dison, 3 (087/700957)</u>                  |
| <u>Plan de Cohésion Sociale</u>                     | <u>rue des Alliés 19 (087/353725)</u>                |
| <u>Plan de Prévention</u>                           | <u>rue Spintay 52 (087/326051)</u>                   |
| <u>SIMA :</u>                                       | <u>Rue de la Grappe, 22 (087/322660)</u>             |
| <u>Terrain d'Aventures de Hodimont :</u>            | <u>Rue de Hodimont, 113 (087/311215)</u>             |

Avec le soutien de :

